



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E121464

VALABLE JUSQU'AU 12/01/2026

ÉDITÉ LE 07/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 1978B00038

Siret : 313 221 244 00038

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 1163700/P

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 161242776

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 161242776

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : SARL MACQUET FRERES

10 ZAC DE LA MAISON BLANCHE
76370 GREGES

Téléphone : 02 35 82 03 31

Portable : 06 77 82 73 25

Fax :

Site Internet : plombier-chauffagiste-macquet.fr

E-mail : sarl.macquet@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
MACQUET ANTHONY GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/12/2022
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	29/04/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	29/04/2025
o Poêle ou insert bois	29/04/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	18/05/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/06/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.